



## **La coalition du Club de la Vatine s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat »**

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

\*\*\*

**La coalition du Club de la Vatine rassemble les entreprises des parcs d'activités de Mont-Saint-Aignan et de Bois-Guillaume et est animée par un Bureau de 10 dirigeants adhérents. Ainsi, ce sont 80 dirigeants d'entreprises représentant environ 4000 salariés qui se réunissent une fois par mois. Leur objectif est, d'une part, de mieux se connaître pour mieux travailler ensemble et, d'autre part, d'agir pour rendre le bassin d'emploi attractif pour ses salariés. La liste des adhérents est jointe en annexe.**

Après une première action engagée sur la mobilité durable **avec l'achat d'une ZOE électrique mise à disposition de ses adhérents**, le Club de la Vatine a souhaité aller plus loin en s'associant à la démarche COP 21 du territoire.

\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Considérant les motivations du Club et les actions qu'elle a déjà mises en place,  
Le Club de la Vatine s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussignée, Nathalie DESHAYES, Présidente du Club de la Vatine domicilié 34 rue Raymond Aron 76130 Mont-Saint-Aignan, souhaite contribuer aux objectifs de la COP21 sur la base de 4 engagements :

### **1. Un Club numérique et responsable !**

En tant que Parc d'Activité Technologique à vocation essentiellement tertiaire, nous sommes un gros producteur de données numériques et un fort consommateur d'équipements informatiques. Aussi, nous nous engageons à adopter des pratiques responsables en matière de numérique et à les partager avec nos collaborateurs, nos clients et nos fournisseurs.

Un groupe de travail de 5 entreprises a d'ores et déjà été constitué et sera animé par Gilles CRAIGNOU et Olivier LENGLET.

Une première présentation des enjeux et des solutions a été faite par Olivier LENGLET, en septembre 2018, lors d'une Vatinale du Club.

Elle sera suivie en 2019 d'un diagnostic des parcs informatiques existants, de leurs taux de rotation, des consommables (y compris papier) utilisés, des filières de recyclage ou de destruction connues...

Enfin, des actions de sensibilisation, de partage des bonnes pratiques et de mutualisation de solutions seront mises en place.

### **2. Un Club mobile et collectif !**

Sous l'impulsion de 2 grandes entreprises de la Vatine, Crédit Agricole Normandie-Seine et Ferrero France, nous nous engageons à relancer un projet de Plan de Déplacements Inter-Entreprises, avec le soutien de la Métropole Rouen Normandie. L'objectif est d'encourager les modes de déplacements doux et collectifs, pour nous et pour tous nos salariés, et d'ainsi contribuer à résoudre les problèmes de stationnement et d'embouteillages.

Un groupe de travail de 12 entreprises a d'ores et déjà été constitué et sera animé par Laïla CAPIAUX et Christophe MOURO.

Une première réunion à la Métropole est prévue fin décembre 2018 afin de contractualiser les engagements des parties.

De janvier à mars, elle sera suivie d'une étude sur les trajets domicile-travail des salariés réalisée par la Métropole.

Enfin, sur la base de cette étude, des solutions de déplacements pertinentes pour la zone seront négociées entre les entreprises et la Métropole afin d'être officiellement lancées lors de la semaine européenne pour la mobilité, en septembre 2019.

### 3. Un Club propre et respectueux !

Nous sommes aujourd'hui très mal placés sur les pratiques de tri sélectif des déchets et en avons pris conscience. Nous nous engageons donc à devenir le Club d'entreprises de référence de l'agglomération, avec l'aide du SMEDAR et de nos prestataires de services.

Un groupe de travail de 8 entreprises a d'ores et déjà été constitué et sera animé par Véronique CASTEL.

Un diagnostic du nombre de collectes non-conformes par semaine a été demandé par le Club au SMEDAR afin de suivre cet indicateur dans la durée.

En parallèle, un audit vient d'être lancé par 2 ambassadeurs auprès des entreprises du Club afin de connaître la nature de leurs déchets, les pratiques de tri sélectif des salariés et des entreprises de ménage, les besoins de bacs identifiés...

Cet audit sera suivi d'ateliers de sensibilisation dans les entreprises volontaires, de mise en place de points de collecte de « récupérables » et d'actions coup de poing médiatisées.

### 4. Un Club énergétique et solaire !

Etant regroupés sur quelques dizaines d'hectares, nous pouvons mutualiser les besoins et les offres en matière d'énergies renouvelables. Aussi, nous nous engageons à réfléchir, en partenariat avec ENGIE, à des solutions de production d'énergie photovoltaïque pour de l'auto-consommation individuelle ou collective.

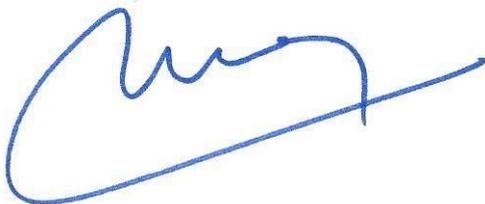
Un groupe de travail de 5 entreprises a d'ores et déjà été constitué et sera animé par Emmanuel AUBLIN et Laurent FOULON.

En 2019, une première étape consistera à identifier les entreprises propriétaires de leurs locaux, fortement consommatrices d'énergie (datacenters, chambres froides, salles climatisées...) et prêtes à investir dans une solution d'auto-production d'énergie voire de revente d'énergie aux les entreprises voisines.

Elle sera suivie en 2020 d'études de faisabilité technico-économiques par ENGIE avant de pouvoir être mise en place en 2021.

Oui, j'autorise la Métropole à communiquer sur ces engagements,

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 7 novembre 2018



## Annexe

Société	Activité
2R PATRIMOINE	Conseil fiscal et financier
3A	Avocats
A4 TRADUCTION	Traduction, Interprétariat
ABR SOLUTIONS	Vente et maintenance bureautique et informatique
AG2R LA MONDIALE	retraite, prévoyance, santé, épargne
AIMAIRA	ERP pour l'enseignement supérieur
ALLIANZ	Gestion de patrimoine et Prévoyance
ALTITUDE	Location immobilière
AMSN	Santé au travail
ARTCANGO	Galerie d'art
ATLAS SECURITE	Entreprise de sécurité privée
ATTINEOS	Systemes et Réseaux
AUDISEE	Sécurité
BATILOC	Agence immobilière
BDL DEVELOPPEMENT	Bulle de linge
BEC - BRAUN EXPERTISE COMPTABLE	Expertise comptable
BERTIN	Immobilier et services
BLOQUET THIERRY	Comptable
CABINET AXA OLIVIER VANNESTE	Assurances
CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	Banque
CAP SEINE	Coopérative Agricole
CARREFOUR	Hypermarché
CESI	Centre Etudes Supérieures Industrielles Formation continue
CLERC CONSEIL	Immobilier d'entreprise
COAXYS	Développement Informatique
CODA EXPERT	Matériel informatique, logiciels de gestion et activités web
CRCC	Organisation professionnelle (commissaires aux comptes)
CORHEME	Recrutement - évaluation professionnelle -bilans de compétence - conseil en RH
CPM INTERACTIV	Conseil, Marketing, communication et production audio-visuelle
CRECHES LIBERTY	Crèche de la Vatine
CREDIT AGRICOLE	Banque
CREDIT CONSEIL DE France	intermédiaire en opération de banque et en service de paiement
LE DOMINION	Restauration
EMO HEBERT & ASSOCIES	Avocats Tertiaire
ENGIE	énergie, eau, traitement des déchets
ENOVEA	Développement Informatique
EPI NORMANDIE	Groupement d'employeurs
EPONA CONSEIL	Avocat
FACILITY SERV	conciergerie d'entreprise
FERRERO	Fabrication de confiseries et chocolats
FFB ROUEN DIEPPE	Organisation professionnelle
FIDUCIAL	Expertise comptable
FITECO	Expertise comptable

<b>FONDATION FILSEINE</b>	Gestion EHPAD
<b>GITES DE France</b>	Tourisme
<b>GRDF</b>	Distribution de gaz naturel
<b>HELIO SERVICE</b>	Reprographie et fournitures de bureau
<b>ICEGEM</b>	Ingénierie de la construction
<b>ISIDORE RESTAURATION - Le CHIMP</b>	Restaurant d'entreprises et de collectivités
<b>KYRIAD</b>	Hôtellerie Restauration
<b>LIGNES</b>	Magasin de meubles et décoration
<b>LINKT</b>	Opérateur télécoms
<b>M2I</b>	Formation continue
<b>MEDEF ROUEN-DIEPPE</b>	Organisation patronale interprofessionnelle
<b>MEDIA-ACTION</b>	Agence de communication
<b>NEOMA</b>	Business school
<b>OFRACAR</b>	Courtage d'assurance
<b>PERFHOMME</b>	Cabinet de recrutement et conseil RH
<b>PLANET WASH</b>	Station de lavage
<b>PWC</b>	Expert comptable
<b>REGICOM</b>	Agence d'achat d'espace publicitaire
<b>REPLITEC</b>	Duplication DVD
<b>SEINE MARITIME ATTRACTIVITE</b>	Agence territoriale pour le tourisme
<b>SODIMPAL</b>	Imprimerie offset et numérique
<b>SOMATICO</b>	Fournitures et équipements industriels
<b>THIREL SOLUTIONS</b>	Avocats
<b>VATINE ASSURANCES</b>	AXA - Assureur BtoB et gestion de patrimoine
<b>VTM CONSEIL</b>	Coaching image et RH
<b>XXL FORMATION</b>	Formation continue
<b>ZIG ZAG</b>	Agence de communication

**+ 9 membres en cours de régularisation  
d'adhésion**